Travailler en couple en agricole : conjuguer accomplissement personnel et professionnel

PUBLIC CIBLE

Porteurs de projet souhaitant s'installer en couple ou couples travaillant déjà ensemble dans le cadre d'une activité agricole.

OBJECTIFS

Depuis plusieurs années, la Cant'ADEAR organise une formation "Œuvrer en couple dans son activité agricole" sur deux jours mais, dans le contexte actuel de la fin du statut de conjoint collaborateur après 5 ans, il nous semblait nécessaire de proposer une journée spécifique sur le travail agricole en couple, les différents statuts existants pour encadrer ce collectif de travail agricole et les enjeux de patrimoine qui y sont liés.

ENJEUX

Cette journée s'adresse donc autant :
Aux personnes déjà installées qui travaillent en couple et qui ont un attrait pour creuser les enjeux relationnels, de statuts et de patrimoine liés au travail en couple
Aux personnes qui ont un projet d'installation agricole en couple (à divers degrés d'investissement du conjoint/de la conjointe, sur une ferme où l'une des deux personnes est déjà installée ou non)

CONTENU

La matinée sera dédiée au couple professionnel, un collectif de travail pas comme les autres (organisation du travail en commun, imbrication des différentes sphères du couple)
L'après-midi sur les différents statuts agricoles (juridiques et sociaux) qui permettent le travail en couple avec l'intervention d'un notaire sur les aspects patrimoniaux

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire de fin de formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR AURA
82690566569

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Cant'ADEAR

DURÉE : 1 jour(s)

MODALITÉS D'ACCÈS
les modalités d’accès seront précisées lors de la confirmation d’inscription

TARIFS

Non adhérent	**30 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
lucie rey
lucie.rey@cantadear.fr
Cant'ADEAR

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d’adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d’étudier ensemble les possibilités d’adaptation.

SATISFACTION : 92

NOTE : repas partagé

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
27/10/2026	Mairie de Saint Mamet la Salvetat 15220 Cantal	Lucie Rey et Jade Bernard-Grignola, animatrices installation transmission à la Cant'ADEAR

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)